



## Newsletter n°66 – 15 Mars 2024

### Parution : mensuel

Dans le cadre de l'Observatoire Régional des Transports de Bourgogne Franche-Comté, vous trouverez dans cette Newsletter les informations à retenir en matière de mobilités, de transports et d'infrastructures avec les documents utiles à retrouver sur les sites. N'hésitez pas à faire remonter vos observations, à enrichir le contenu en adressant toute information ou tout document que vous jugerez utile, au plan régional comme au plan national.

Pour tout renseignement ou pour demander à recevoir la newsletter de l'ORT Bourgogne-Franche-Comté, merci de prendre contact à la DREAL avec : Catherine Moncouyoux : tel. 03 39 59 65 09

mail : [catherine.moncouyoux@developpement-durable.gouv.fr](mailto:catherine.moncouyoux@developpement-durable.gouv.fr)



### LES ACTUALITÉS EN BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

#### MOBILITES

##### - Fonds Vert : Webinaire le 25/3/2024 France Mobilités pour les collectivités

Un webinaire France Mobilités "Collectivités locales, financez vos projets de mobilités avec le Fonds Vert" aura lieu le **25 mars 2024 à 14h en visioconférence**.

Retrouver le lien pour s'inscrire et en savoir plus sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/fonds-vert-webinaire-le-25-3-2024-france-mobilites-a1503.html>



##### - TIMS (Territoires Inclusion Mobilité Sobriété) : écomobilité inclusive

TIMS est un nouveau programme en faveur de l'écobilité inclusive. Il vise à rapprocher les enjeux de mobilité écologique et de mobilité inclusive, en intervenant sur 3 axes : le financement de projets locaux, la professionnalisation du secteur, et l'appui à l'expérimentation de Territoires à écomobilité inclusive. Il a démarré progressivement début 2023 par le lancement d'un appel à manifestation d'intérêts pour des projets locaux et la sélection de pilotes régionaux pour accompagner les porteurs de projets retenus. **6 projets locaux ont été retenus en Bourgogne Franche-Comté.**

**Réunion de lancement du programme TIMS en région le mercredi 10 avril de 10h à 12h30 à Dijon, dans les locaux d'Alterre, 2 Allée Pierre Lacroute (5ème étage).**

Plus d'informations sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/tims-territoires-inclusion-mobilite-sobriete-a1493.html>

##### - Challenge de la Mobilité en Bourgogne-Franche-Comté :

##### Replay webinaire du 07/03/2024 et Rencontres départementales de la Mobilité

Des « Rencontres départementales de la Mobilité » ont été présentées pendant le webinaire :

**Pouilly en Auxois : 26 mars, Dole 4 avril, Meroux-Moval 16 avril, Nevers 16 mai, Mâcon 23 mai**

Lire la suite et retrouver les liens du replay du webinaire et inscription aux rencontres sur le site ORT BFC :

<https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/challenge-de-la-mobilite-en-bourgogne-franche-a1496.html>





### - Appel à manifestations d'intérêt « Mobilités Massif central » Vague 2 – 2024

Faire de la Mobilité décarbonée un vecteur de développement économique : les mobilités rurales constituent une mesure phare de la Convention Interrégionale du Massif central 2021-2027. Dans la continuité de l'Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) de 2022, un nouvel AMI Mobilités Massif central 2024, doté de 1,5 M€ de crédits de l'État (FNADT Massif central), est lancé pour permettre, à des porteurs de projet (entreprises, associations, laboratoires de recherche) associés à des territoires du Massif central, l'expérimentation en réel de solutions innovantes, notamment technologiques, adaptées aux mobilités en territoires ruraux.

#### **Dossier de candidature à déposer sur démarches simplifiées pour le 26 avril 2024 17h.**

Lire la suite et télécharger le cahier des charges et dossier de candidature sur le site ORT BFC :

<https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/appel-a-manifestations-d-interet-mobilites-massif-a1497.html>



### - Appel à manifestations d'intérêt « Grandes itinérances » 2024

Depuis 2015, cinq appels à projets (2016, 2017, 2019 et 2020 et 2023) ont permis l'accompagnement des "grandes itinérances Massif central", marqueur identitaire fort du territoire. Cet appui en ingénierie sur 3 ans vise à accompagner la mise en tourisme et la mise en marché. L'Appel à Manifestations d'Intérêt 2024 mobilisera des crédits de l'État (FNADT Massif central) à hauteur de 400 k€. Cet appel à manifestations d'Intérêt vise à mobiliser de grandes itinérances pour mettre en place une offre qualifiée, identitaire, initier une dynamique collective, partenariale, afin de démarquer qualitativement la destination Massif central.

#### **Dossier de candidature à déposer sur démarches simplifiées pour le 26 avril 2024 17h.**

Lire la suite et télécharger le cahier des charges et dossier de candidature sur le site ORT BFC :

<https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/appel-a-manifestations-d-interet-grandes-a1498.html>

## **MOBILITE - ENERGIE**

### **RAPPEL**



### **Invitation à l'e-Day III du 9 avril 2024 circuit Dijon-Prenois La DREAL Bourgogne-Franche-Comté participe à la 3ème édition de l'e-Day sur le circuit Dijon Prenois le mardi 9 avril prochain.**

L'association Bourgogne Franche Comté Mobilité Électrique (BFCME) vous convie à cette journée qui est réservée aux décideurs et ne sera accessible que sur invitation.

Merci de vous inscrire **avant le 5 avril prochain.**

Le lien ou l'invitation avec le QR code à scanner sont sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/invitation-a-l-e-day-iii-du-9-avril-2024-circuit-a1482.html>



### **- Précarité énergétique liée à la mobilité quotidienne**

La Bourgogne-Franche-Comté est la région la plus touchée pour la précarité énergétique liée à la mobilité quotidienne. Les situations de précarité énergétique pour les déplacements quotidiens concernent près de 210 000 ménages bourguignons-francs-comtois. (source ORECA Observatoire Régional et Territorial Energie Climat Air en Bourgogne-Franche-Comté).

Lire la suite et retrouver l'infographie sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/precarite-energetique-liee-a-la-mobilite-a1494.html>

## **MOBILITES ACTIVES**

### **- Employeurs, rejoignez le Programme Employeur Pro-Vélo**

Rejoignez le programme **Objectif Employeur Pro-Vélo** pour développer l'usage du vélo dans le cadre des déplacements domicile-travail et professionnels. Porté par la FUB et soutenu par l'ADEME, ce programme issu des Certificats d'Economie d'Energie s'adresse aux employeurs de tous secteurs : privé, public et associatif. Profitez d'un soutien financier de 40 % à 60 % pour mettre en place des actions pro-vélo et d'un accompagnement clé-en-main pour encourager la mobilité à vélo.

Pour en savoir plus, des webinaires sont prévus.

Retrouver les liens vers les pages de la cellule régionale France Mobilité et OEPVO sur le site de l'ORT BFC :

<https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/employeurs-rejoignez-le-programme-employeur-pro-a1495.html>



### **MOBILITES : APPELS A PROJETS**

#### **- Aides du Fonds vert : Développer le covoiturage sur son territoire**

Le covoiturage fait l'objet d'une politique prioritaire du Gouvernement. Le fonds vert devra permettre : la couverture nationale par des schémas départementaux de covoiturage, l'augmentation des aires de covoiturage, le développement de lignes de covoiturage, le soutien et l'accélération des expérimentations de voies réservées, la mise en place et le renforcement de campagnes d'animation et de campagnes d'incitation financière dans le principe du 1€ de l'État pour 1€ de la collectivité.

**Calendrier : du 8 janvier 2024 au 15 décembre 2024**

La suite et lien vers les informations complémentaires sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/aides-du-fonds-vert-developper-le-covoiturage-sur-a1465.html>

#### **- Aides du Fonds vert : Développer les mobilités durables en zones rurales**

Dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie et permettre le développement des mobilités durables dans les zones rurales, le fonds vert doit permettre à chaque territoire rural de disposer d'une stratégie mobilité et d'une offre de mobilité durable, innovante et inclusive, de soutenir tous les territoires ruraux pour qu'ils se dotent ou consolident la mise en place d'un bouquet de services de mobilité adapté aux besoins de la population de leur territoire et en faveur d'une mobilité alternative à l'utilisation de la voiture individuelle.

**Calendrier : du 8 janvier 2024 au 15 décembre 2024**

La suite et lien vers les informations complémentaires sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/aides-du-fonds-vert-developper-les-mobilites-a1466.html>

#### **- Aides du Fonds vert : Accompagner le déploiement des zones à faibles émissions (ZFE)**

Le domaine des transports est particulièrement émetteur d'oxydes d'azote et de particules. L'un des principaux enjeux pour le Gouvernement est de limiter la pollution atmosphérique liée aux déplacements de personnes et de marchandises, et de favoriser des modes de déplacements plus propres. Les zones à faibles émissions (ZFE) constituent l'un des outils essentiels à cet effet.

**Calendrier : Du 8 janvier 2024 au 31 décembre 2024**

La suite et lien vers les informations complémentaires sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/aides-du-fonds-vert-accompagner-le-dploiement-des-a1467.html>

#### **- "Développer le vélotourisme" : l'Ademe prolonge le dispositif**

Le programme "Développer le vélotourisme", lancé fin 2022 par l'Ademe, en partenariat avec Vélo & Territoires et ADN Tourisme, est prolongé en 2024. Le dispositif s'adresse aux acteurs du tourisme, dont les offices de tourisme et les collectivités territoriales, et vise à améliorer la qualité des véloroutes et à densifier l'offre de services à destination des touristes à vélo autour de trois volets. Le premier soutient le développement de la marque Accueil Vélo par le déploiement de solutions de stationnement et d'équipement vélo, le deuxième accompagne les acteurs publics dans la création d'aires de services le long des itinéraires et le troisième aide les collectivités traversées par des itinéraires nationaux ou régionaux à réaliser des études (infrastructure, services, marketing, etc.).

#### **Le dépôt des dossiers est ouvert jusqu'au 31 décembre 2024.**

Lire la suite et retrouver les liens vers la plateforme pour télécharger les dossiers et finaliser les demandes sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/developper-le-velotourisme-l-ademe-prolonge-le-a1483.html>

#### **- Elena, un dispositif d'aide à la transition énergétique à ne pas négliger**

Les projets d'efficacité énergétique et de mobilités urbaines supérieurs à 30 millions d'euros peuvent solliciter le programme Elena pour financer 90% du coût de leurs travaux préparatoires. C'est un programme mis en œuvre par la Banque européenne d'investissement et la Commission européenne dont ont bénéficié plusieurs collectivités françaises.

Lire la suite et voir le lien vers le programme sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/elena-un-dispositif-d-aide-a-la-transition-a1488.html>

## - Quelles aides pour développer de nouvelles mobilités du quotidien ?

L'État met en place des dispositifs pour accompagner collectivités et leurs partenaires dans le déploiement de leurs nouvelles offres et solutions de mobilité.

Retrouver la plaquette de toutes les aides de l'État sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/quelles-aides-pour-developper-de-nouvelles-a1499.html>

## MOBILITE

### - Mobili'Pro, une démarche innovante d'optimisation des déplacements professionnels

L'ADEME a lancé en 2023 une démarche d'accompagnement dans l'**optimisation des déplacements professionnels** pour des structures possédant une flotte de véhicules (10 à 100 unités) : c'est la **démarche Mobili'Pro**! Ce programme propose un accompagnement pour toute structure publique ou privée dans la **réduction des coûts financiers et impacts environnementaux** de leurs déplacements pro sur une durée de 3 ans (du diagnostic au plan d'action) avec l'appui de bureaux d'études spécialisés.

Lire la suite et liens pour s'inscrire sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/mobili-pro-une-demarche-innovante-d-optimisation-a1473.html>

## TRANSPORT DE MARCHANDISES

### - Appel à projets "REMOVE" – Modification date de clôture : 28 mars 2024

L'ADEME a lancé un Appel à Projets « REMOVE ». REMOVE est un programme CEE qui a pour objectif, d'une part, d'accélérer le report modal de la route vers les modes de transport massifiés fluviaux, ferroviaires et maritime, d'autre part, d'accompagner l'amélioration des performances énergétiques et environnementales des flottes de transport massifiées de marchandises (fluviale, ferroviaire, cabotage maritime et pêche professionnelle), ainsi que des moyens de manutentions associés. Les cibles de cet AAP sont les chargeurs, les commissionnaires, les transporteurs, les compagnies maritimes en situation de « carrier haulage » ou encore les opérateurs des services fluviaux, qui sont à l'initiative des nouvelles actions de report modal.

**Date d'ouverture des dépôts de dossier : 30 octobre 2023**

**Date de fin de clôture des dépôts de dossier de candidature : 28 mars 2024**

Plus d'informations et les liens vers l'appel à projets sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/appele-a-projets-remove-a1434.html>

## TRANSPORT FERROVIAIRE

### - Le marché français du transport ferroviaire en 2022

L'Autorité de régulation des transports (ART) a publié le 1<sup>er</sup> mars son rapport intégral venant compléter "l'Essentiel du marché du transport ferroviaire de voyageurs et de fret en 2022", publié en décembre dernier, le tout constituant son 7<sup>e</sup> bilan annuel du marché français du transport ferroviaire.

Retrouver le rapport complet sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/le-marche-francais-du-transport-ferroviaire-en-a1501.html>

## PUBLICATIONS – DONNEES - STATISTIQUES

### - Données 2023 sur les immatriculations des véhicules

Le SDES met à disposition des statistiques sur le nombre de véhicules immatriculés en France, neufs ou d'occasion, selon leur genre (voitures, poids lourds, véhicules utilitaires légers, tracteurs agricoles, semi-remorques, remorques) et leur motorisation (VP uniquement et sur France entière).

Retrouver les données France entière et Bourgogne-Franche-Comté (par catégorie de véhicules) sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/donnees-2023-sur-les-immatriculations-des-a1500.html>



Cette newsletter a vocation à circuler et nous comptons sur vous.

**Vous souhaitez vous abonner au site : Observatoire Régional des Transports (ORT) de Bourgogne-Franche-Comté** <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=abonnement-site>